

CHARTE DU RANDONNEUR

Ne vous écartez pas des chemins balisés.
En cas de doute sur le cheminement, **le balisage est prioritaire sur le descriptif**.

Respectez la nature.
Ne cueillez pas de fleurs ou plantes.
Ne pas déranger et ne pas nourrir les animaux.

Ne jetez pas vos détritus, emportez-les.

Respectez la propriété privée.
Refermez barrières et clôtures après votre passage.

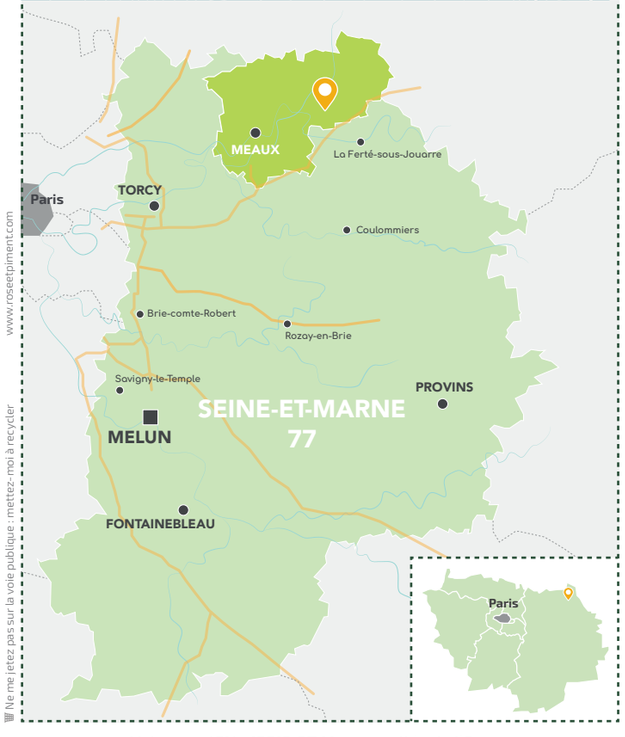
Lorsque cela est possible, **retirez tout obstacle** sur votre chemin.

Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse. (Renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne)

Faites attentions aux tiques.

Choisissez une tenue adaptée au parcours et à la météo.

INFORMATIONS PRATIQUES



www.roseetpiment.com
Ne me jetez pas sur la voie publique : mettez-moi à recycler

Voir carte IGN n°2513 OT Meaux vallée de l'Ourcq.

Départ : Mairie de Congis-sur-Thérouanne
GPS : Lat : 49.0069 Lng : 2.97452
UTM : 498136.5859337004 E 5428223.134988891 N 31U

www.meaux-marne-ourcq.com

NUMÉROS D'URGENCE
112 N° Européen d'urgence (**15** Samu / **17** Police / **18** Pompiers)
114 SMS pour les sourds et malentendants

FFRandonnée Seine-et-Marne — Seine-et-Marne VIVRE EN GRAND !

CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE
→ CONGIS-SUR-THÉROUANNE



CONFLUENT DE L'OURCQ

L'usine élévatoire de Villers-les-Rigault, les trois cours d'eau, le confluent de l'Ourcq et le vieux pont des Carreaux sur le canal, agrémenteront ce parcours boisé.

10 km	BALISAGE
3h	DIFFICULTÉ
170 m	THÉMATIQUE — NATURE

meaux marne ourcq tourisme — Patrimoine d'émotions



L'USINE ÉLÉVATOIRE

Avec Trilbardou, l'usine élévatoire de Villers-les-Rigault est l'une des deux usines de pompage complétant le niveau d'eau du canal de l'Ourcq par des prélèvements réguliers dans la Marne. Son étonnante machinerie abrite deux roues-turbines inventées par l'ingénieur hydroliciens Louis-Dominique Girard, précurseur dans ce domaine. Achevée en 1869, l'usine abrite ces deux impressionnantes roues en fonte de 10 m de diamètre et 1,20 m d'épaisseur, faisant fonctionner quatre pompes volumétriques d'un débit maximum de 38 000 m^3 par jour c'est-à-dire environ 500 l d'eau par seconde, déversés 12 m plus haut dans le canal de l'Ourcq. Toujours en exploitation par la Mairie de Paris, son mécanisme a été en partie automatisé.



ITINÉRAIRE
DE LA RANDONNÉE

CONGIS-SUR-THEROUANNE
VILLERS-LES-RIGAULT

1 **De la mairie,** se diriger vers le fond du parking, franchir la Thérouanne et prendre à gauche la rue du Vert-Moulin. Traverser la D 121, continuer en face par la rue qui vire à droite et couper à nouveau la D 121.

2 **Poursuivre** sur l'allée parallèle au canal de l'Ourcq sur 300m.

3 **Au pont des Carreaux descendre à droite,** traverser la D121E et continuer par le chemin quientre dans un bois, puis dans la réserve ornithologique du Grand Voyeux. Virer à gauche, passer devant l'observatoire du bois Maury, puis continuer en sous-bois. Plus loin tourner à droite, puis à gauche et continuer sur la grande allée herbeuse, jusqu'à la D121E.

4 **Traverser la D121E** et passer devant l'usine élévatoire de Villers les Rigaults. Continuer dans la rue du Grand Voyeux et après le virage, prendre la 2ème rue à droite, puis légèrement à gauche un peu plus loin. Poursuivre en sous-bois entre le canal de l'Ourcq et la Marne jusqu'au confluent avec l'Ourcq.

5 **Au niveau d'une station d'épuration,** quitter le chemin et remonter en pente douce vers le canal de l'Ourcq. Emprunter le chemin de halage à gauche sur 1.5 km.

6 **Au pont de Villers-les-Rigault,** prendre à droite. Poursuivre par la route sur 200 m, puis traverser le bois à gauche et emprunter le pont des Carreaux.

7 **Prendre le chemin de halage à droite.** Passer sous le pont de la D 121, continuer par le chemin de halage.

8 **Au pont du Gué,** descendre par la route à gauche. Après le carrefour, poursuivre en face pour rejoindre la mairie.



LES INCONTOURNABLES


Vue du canal depuis l'usine élévatoire


Usine élévatoire


Eglise de Congis-sur-Thérouanne


La Marne sur le pont de Villers


Canal de l'Ourcq à Villers-lès-Rigault

LÉGENDE

CONTINUITÉ RAPPEL		TOURNER À GAUCHE	
TOURNER À DROITE		MAUVAISE DIRECTION	

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité «randonnée».

Crédits photos : © Aurélie CHAUVIN - © Florian CHEMET- © Benjamin DENOYELLE